



Retrouvez-nous sur



Spirales Ponhierry



www.spiralesponhierry.fr

2 PHOTOS ET CARTE ADHERENT 2020-2021 OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL DOM.	
TEL MOBILE	
DATE DE NAISSANCE	
DATE D'INSCRIPTION	
TRES IMPORTANT : NOTEZ VOTRE E-MAIL : @	

FORFAIT ET COURS SUIVIS (à préciser)	Cocher la ou les case(s) correspondante(s)
COURS ENFANT 1 H 150 € <u>COURS SUIVI :</u> Règlement : 1 x50 € (septembre) + 1 x50 € (novembre) + 1 x50 € (A définir) BANQUE : Règlement : 1 x 100 € (septembre) + 1 x 50 € (A définir) BANQUE :	
COURS ENFANT 2 H 200 € <u>COURS SUIVI(S) :</u> Règlement : 1 x 70 € (septembre) + 1 x 70 € (novembre) + 1 x 60 € (A définir) BANQUE : Règlement : 1 x 140 € (septembre) + 1 x 60 € (A définir) BANQUE :	
COURS ENFANT 3 H 260 € <u>COURS SUIVIS :</u> Règlement : 1 x 90 € (septembre) + 1 x 90 € (novembre) + 1 x 80 € (A définir) BANQUE : Règlement : 1 x 180 € (septembre) + 1 x 80 € (A définir) BANQUE :	
COURS ENFANT 4 H 280 € <u>COURS SUIVIS :</u> Règlement : 1 x 100 € (septembre) + 1 x 100 € (novembre) + 1 x 80 € (A définir) BANQUE : Règlement : 1 x 200 € (septembre) + 1 x 80 € (A définir) BANQUE :	

Facture souhaitée (si Oui cocher la case SVP)	
--	--

Après 1 seul cours d'essai, une inscription devient définitive

CF	
CM	
Photos	
Règlement Interieur	

**SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL VALANT ACCEPTATION
 DU REGLEMENT INTERIEUR DE SPIRALES**

DATE : / / 2021



SPIRALES

REGLEMENT INTERIEUR 2021/2022

Pour les parents de nos adhérents mineurs(es) : il est obligatoire pour les parents d'attendre l'arrivée du professeur pour que l'enfant participe à son cours, et ne pas risquer de laisser son enfant seul, si le professeur a du retard ou si le professeur ne peut effectuer son cours.

L'association dégage toutes responsabilités en cas de problème ou d'incident survenu à votre ou à vos enfants hors des horaires de cours et surtout en cas d'absence du professeur.

Pour l'accès aux salles de sport, une paire de chaussures propre est obligatoire pour les enfants et adultes, paire de chaussures qui ne sert qu'aux activités de spirales

L'association se réserve le droit de modifier exceptionnellement le lieu de pratique de certains cours

De nombreux cours adultes sont maintenus pendant les vacances de Toussaint, Février et Pâques.

Lors de l'inscription définitive adulte ou enfant un certificat médical est exigé stipulant votre aptitude à la pratique de l'activité concernée et **2 photos d'identité**.

Dès que le cours est terminé les adhérents sont priés de quitter l'enceinte sportive.

CONDITIONS D'INSCRIPTION 2021/2022

ENFANTS : pour un nouvel adhérent l'inscription ne sera définitive qu'après 1 **seul cours d'essai**.

A l'issue de ce cours d'essai sans nouvelle de votre part, l'inscription sera définitive et le règlement sera encaissé. Par contre nous pouvons refuser une inscription même après 1 cours d'essai si le nombre d'enfants maximum par cours est atteint.

Pour les adhérents enfants – ados ayant déjà pratiqué à spirales l'inscription est définitive
Toute inscription prise aux pré-inscriptions de fin aout 2021 est définitive pour les enfants

ADULTES : Inscrits aux préinscriptions ou au forum de Ponthierry l'inscription est ferme et définitive pour les nouveaux et anciens adhérents.

Toute somme versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement ne peut être exigé.

La Présidente,
Mme FAMILIARI